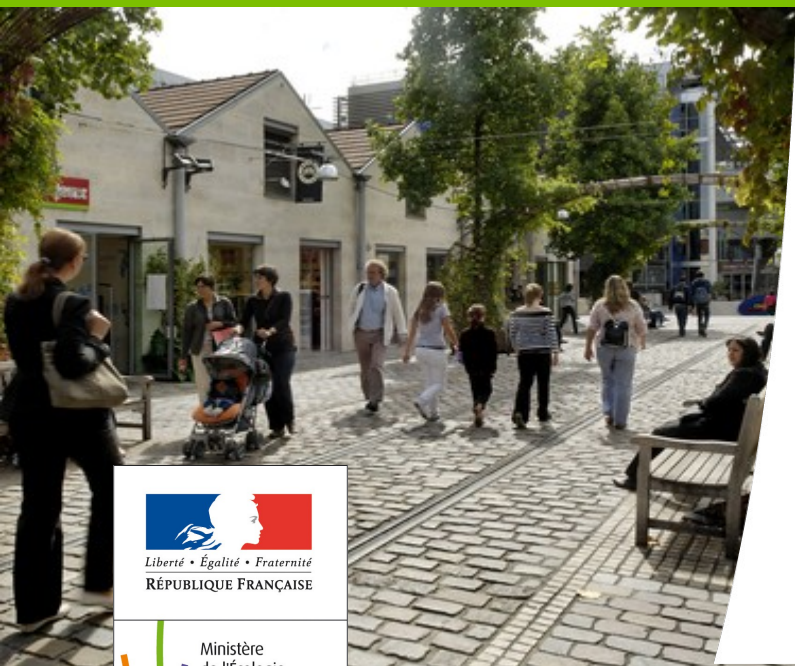




Une voirie pour tous

Séminaire du 16.12.2011

Recommandations du CNT : mise en œuvre



Poursuite du processus UVT

Le processus partenarial UVT en place et bien actif

Les partenaires et le RST portent la démarche

Principe d'accessibilité de la ville (PMR, livraisons...) bien intégré

Cf. bilan détaillé 2006 – 2011 du programme UVT



Développer les méthodologies systémiques voiries et services

Approches systémiques et globales bien intégrées dans les productions

Parangonnage bien réalisé, en particulier sur l'accessibilité

Exemples des journées d'échanges, mise en évidence de l'approche globale

Réflexions sur les chartes :

- **Services publics locaux**
- **Partage de la voirie (exemple de Dunkerque)**
- **2 roues motorisés**

moins développés

Actualiser les outils techniques de la voirie

Nombreux guides produits, certains labellisés UVT

Refonte du Guide général de la voirie urbaine engagé en 2012

La transposition des textes organisant les processus entre les acteurs au contexte de la décentralisation, est à vérifier



Renforcer les outils juridiques et le respect de la règle

Pas de définition juridique précise de la voie publique et de l'espace public

Démarche code de la rue, 3 décrets publiés

Efficacité du système de police et de sanction : travaux d'évaluation, études de contrôle d'accès aux aires piétonnes

Dépénalisation du stationnement : rapport Louis Nègre de novembre 2011

Police intervenant sur les usages incivils : compétence UVT ?



Qualifier l'ensemble des acteurs de l'espace public

Composante majeure du programme UVT

Touche largement les techniciens de l'aménagement de la voirie...

...dans une moindre mesure les élus

Autres acteurs à associer : architectes, urbanistes, paysagistes, programmistes, géomètres-experts

Pour d'autres acteurs (personnels de propreté, chauffeurs livreurs...) : actions à engager



Assurer les moyens de politiques globales de mobilité durable

Des principes bien relayés :

- **Faire des TC un élément central des politiques urbaines**
- **Sortir du cadre espace public pour aller vers la mobilité durable**
- **Assurer les cohérences entre centres et périphéries**
- **Approche globale et cohérente de la ville**

Mais une portée dépassant le cadre UVT :

- **Cohérence et exemplarité de l'État**
- **Donner les moyens aux collectivités de mettre en œuvre et définir leurs politiques urbaines**



Générer l'appropriation collective des décisions et des espaces

Dimensions bien prises en compte et largement présentées dans les journées :

- **Processus de décision**
- **Impartialité des décideurs**
- **Association des usagers, dialogue**
- **Pédagogie**
- **Décider en toute lucidité**



Destiner vraiment la voie publique au public

Remettre le public (et plus seulement l'utilisateur) au cœur de la démarche : préoccupation constante portée largement par UVT

- **Accessibilité**
- **Usagers vulnérables**
- **Proposer des alternatives de déplacements**
- **Ne pas atomiser les usages**
- **Associer les personnes en situation de handicap**
- **Organiser des revues de projet**



Mettre en œuvre la modération des vitesses en ville

Orientations très largement reprises :

- **Modérer, homogénéiser les vitesses**
- **Éviter de spécialiser l'espace**
- **Banaliser l'espace public**
- **Étendre la conduite apaisée**
- **Généraliser la zone 30 dans l'espace urbain**
- **Hiérarchiser les voies**
- **Expérimenter avant travaux**

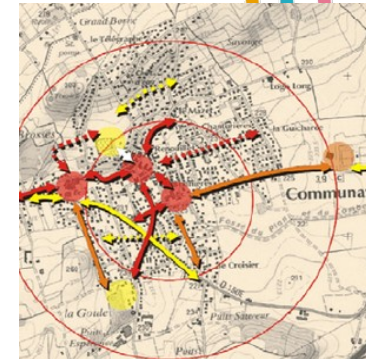


A faire : zones de trafic limité (études de cas étrangers)

Mettre en synergie des actions thématiques

Orientations très largement reprises :

- **Mettre en synergie différents problèmes**
- **Prise en compte des livraisons, services à la personne**
- **Aménagement des espaces piétonniers sans dénivellation**
- **Glissance des marquages deux-roues**
- **Si conflit non conciliable, hiérarchiser**



Pas de suite :

Marquage de couleurs vive des circulations (livraison, PMR...)

A renforcer :

Aspect sécurité-sureté urbaine

Élargir la réflexion sur certaines fonctions d'accueil de la voirie

Orientations assez bien reprises :

- Actions de recherche sur les aménagements et les déplacements : programmes Prédit
- Recherche modes non motorisés : Prédit
- Sas vélos
- Gestion variable des voies



Peu repris :

- Actions favorisant la propreté des espaces
- Limitation des accès pour les véhicules « agressifs »

En synthèse

<p>Élaborer des méthodes pour les personnes et instances en charge de l'espace public</p>	<p>Méthodes partenariales élaborées Champs traités variés A renforcer : dimension sureté</p>
<p>Élaborer des guides et des outils thématiques</p>	<p>Méthodes déclinées en guides et outils thématiques (fiches, recueil de bonnes pratiques, rapports)</p>
<p>Faire évoluer la réglementation</p>	<p>Code de la rue Décentralisation, stationnement, différenciation sanctions, obstruction PMR, définitions)</p>
<p>Prévoir des incitations financières et fiscales</p>	<p>Éléments sur la dépenalisation du stationnement Moins de leviers d'UVT sur ces champs</p>
<p>Mettre en place un réseau de compétences et développer la formation</p>	<p>Partenariat fort Formations réalisées (CNFPT, ENTPE, PFE) A élargir et poursuivre (élus, nouveaux partenaires...)</p>



Recommandations du CNT : témoignages et attentes

G. Franc
M-A. Corbillé

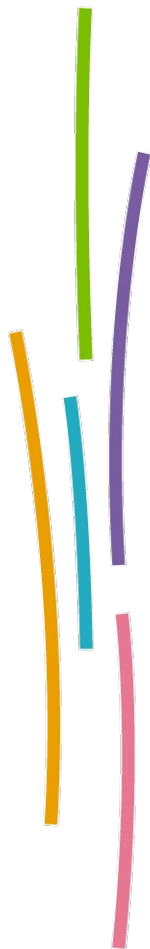
CETE de Lyon
CETE de Lyon

J-P. Truffly

ATTF

Y. Le Gal

AURAN



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable,
des Transports
et du Logement